

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## DEUXIÈME ÉDITION

Monaco, le 7 Décembre 1897

### NOUVELLES LOCALES

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de novembre 1897 a été de.. 67.146  
 Pendant le mois de novembre 1896, il n'a été que de..... 50.097  
 Différence en faveur de 1897..... 17.049

Par décision de M<sup>gr</sup> l'Evêque de Nice, M. l'abbé Moussy, Vicaire de l'église Sainte-Dévote, à Monaco, est nommé Curé d'Escragnoles (Alpes-Maritimes), en remplacement de M. l'abbé Barbier, nommé Vicaire à Cagnes.

Après une pluie fine, tombée toute la nuit du 2 au 3 décembre, la neige a fait vendredi matin sa première apparition sur les cimes du mont Agel et du Berceau.

Depuis lors, le temps reste couvert, avec des alternatives d'ondées, mais la température est restée douce.

La police a eu connaissance, mardi dernier, d'un crime heureusement rare dans la Principauté; il s'agit d'un infanticide accompli dans des circonstances odieuses.

M<sup>me</sup> A..., propriétaire d'un immeuble situé boulevard de l'Ouest, trouva dans le tuyau de son water-closet les débris du corps d'un enfant nouveau-né, dont la tête, les bras et les jambes avaient été coupés, enveloppés dans un mauvais chiffon et jetés ensuite dans ledit tuyau.

M. Orion, commissaire de police de la Condamine, prévenu de suite, fit les constatations d'usage et ouvrit une enquête qui amena l'arrestation d'une fille, Maria V..., Italienne d'origine, domestique dans un cabaret tenu dans la même maison.

Maria V... a été mise à la disposition de M. l'Avocat général.

Jeudi 9 décembre 1897, à 2 h. et demie

### 2<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

AVEC LE CONCOURS DES CHŒURS DU THÉÂTRE

Chef des chœurs : M. SYLVIO LAZZARI

- Symphonie en ré mineur* (1<sup>re</sup> audition) César Franck.
  - A. Lento, allegro non troppo — B. Allegretto, poco più lento — C. Allegro non troppo.
- Ouverture du *Tannhäuser* ..... R. Wagner.
- A. *Motet à 4 voix* (redemandé)... Tomas Luis da Vittoria.
- B. *Chanson* ..... Rolland de Lassus.
  - Par les chœurs.
- Peer Gynt*, suite d'orchestre..... Ed. Grieg.
  - A. Au matin — Mort d'Åse — C. Danse d'Anitra — D. Poursuite des Kobolds.
- Alleluia du *Messie*..... Hændel.
  - Avec les chœurs.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

Les concerts classiques de Monte Carlo auront lieu cette année, à 2 heures et demie précises, aux dates ci-dessous, indiquées, du 2 décembre 1897, au 28 avril 1898, inclusivement.

Il sera donné vingt et un concerts. Ils auront lieu les jeudis 2, 9, 16, 23, 30, décembre; 6, 13, 20, 27 janvier; 3, 10, 17, 24 février; 3, 10, 24, 31 mars; 7, 14, 21 et 28 avril.

*Prix des places.* — Entrée par concert, 3 francs; abonnement à six concerts consécutifs, 15 francs; abonnement de saison (21 concerts), 50 francs.

Toutes les places sont numérotées. Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Les cartes d'abonnement seront rigoureusement personnelles.

Le produit des recettes devant être affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas de cartes d'invitation; toutes les entrées de faveur seront supprimées.

### THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Samedi prochain 11 décembre, première représentation de l'Œuvre. *Père*, pièce en trois actes d'Aug. Strindberg.

- Voici la distribution des rôles :
- Le Capitaine*..... MM. Philippe Garnier.
  - Le Pasteur*..... Lugné-Poe.
  - Le Médecin*..... Luxeuil.
  - Laure*..... M<sup>lles</sup> Lucienne Dorsy.
  - Marguerite*..... Louise France.
  - Berthe*..... Soris.
  - Pierre*..... MM. Avernès.
  - Jean*..... Darlès.

Mardi 14 décembre, deuxième représentation de l'Œuvre, *Rosmersholm*, drame en quatre actes d'Henrich Ibsen, traduction de M. Prozor.

- Rebecca West*..... M<sup>lles</sup> Lucienne Dorsy.
- Madame Helsth.*..... Maupas.
- Rosnier*..... MM. Lugné-Poe.
- Kroll*..... Avernès.
- Ulric Brendal*..... Luxeuil.
- Mortens Gaard*..... Hattier.

Jeudi 16, samedi 18, mardi 21, jeudi 23, samedi 25, mardi 28 décembre, représentations de M<sup>me</sup> Duse et sa troupe.

Les Concerts Internationaux de Monte Carlo commenceront le dimanche 9 janvier. Voici les dates et la composition de ces solennités musicales si recherchées de tous les dilettanti du littoral :

- Dimanche 9 janvier — *Ecole Française.*
- 16 — — *Ecole Italienne.*
- 23 — — *Ecole Allemande.*
- 30 — — *Ecole Russe.*
- 6 février — *Ecole Italienne.*
- 13 — — *Ecole Austro-Hongroise.*
- 20 — — *Ecole Anglaise.*
- 27 — — *Ecole Italienne.*
- 6 mars — *Ecole Belge.*
- 13 — — *Ecole Scandinave.*
- 20 — — *Ecole Italienne.*
- 27 — — *Ecole Allemande.*
- 3 avril — *Ecole Française.*
- 10 — — *Ecole Russe.*
- 17 — — *Ecole Italienne.*
- 24 — — *Ecole Française.*

ACTE DE PROBITÉ. — Le 3 décembre, un garçon de magasin employé chez M. Laurenti, avenue Saint-Charles, à Monte Carlo, Joseph Mie, a déposé au Commissariat de Police de ce quartier, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'il venait de trouver dans l'escalier de l'hôtel Métropole.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience correctionnelle du 30 novembre dernier, a condamné :

1<sup>o</sup> A 3 mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion et mendicité en réunion, le nommé Pierre G., 43 ans, journalier, sans domicile ;

Et 2<sup>o</sup>, à un mois d'emprisonnement pour mendicité en réunion, le nommé Jacques P., 30 ans, aussi journalier, sans domicile.

Dans son audience du 3 décembre :

1<sup>o</sup> Pour tenue d'un débit de boissons sans autorisation, le nommé Constant F., 36 ans, marchand de vins à Monaco, 5 francs d'amende ;

2<sup>o</sup> Pour infraction à la police des Chemins de Fer, Jean-Baptiste S., marchand de fruits à Monaco, 27 ans, 5 francs d'amende ;

3<sup>o</sup> Pour vol, le nommé Joseph B., 27 ans, manœuvre, demeurant au Carnier (Turbie), 4 mois de prison ;

Et 4<sup>o</sup>, pour infraction à un arrêté d'expulsion, Philippe B., 45 ans, manœuvre au Carnier (Turbie), 24 heures d'emprisonnement.

Depuis samedi 4 décembre, les bureaux de la Société Monégasque d'électricité sont transférés à la nouvelle usine, à Fontvieille.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

#### Programme des Concours tri-hebdomadaires

#### PREMIÈRE SÉRIE

- Mercredi 15 décembre 1897 : *Prix d'Ouverture*, 500 fr.
- Vendredi 17 décembre : *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.
- Lundi 20 décembre : *Prix d'Hiver* (handicap) 500 fr.
- Mercredi 22 décembre : *Prix du Stand*, 500 francs.
- Vendredi 24 décembre : *Prix de Noël*, (handicap) 500 fr.
- Lundi 27 décembre : *Prix Hovodetski* (handicap) 500 fr.
- Mercredi 29 décembre : *Prix Verdavaine* 500 francs.
- Vendredi 31 décembre : *Prix G. Grasselli* (handicap), 500 francs.
- Lundi 3 janvier 1898 : *Prix de Janvier* (handicap) 500 fr.
- Mercredi 5 janvier : *Prix de Lonhienne* 500 francs.
- Vendredi 7 janvier : *Prix J. Grasselli* (handicap), 500 fr.

### CAUSERIE

#### Réception Académique

L'Académie française procédera après-demain à la réception solennelle de M. André Theuriot et le jeudi 23 décembre à celle de M. Vandal, héritiers des fauteuils d'Alexandre Dumas fils et de Léon Say.

Cette cérémonie traditionnelle constitue une véritable solennité littéraire, et rien n'est plus couru, plus sollicité, plus quémanté que les billets permettant d'assister à ces

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Où en sera l'affaire Dreyfus quand cette lettre paraîtra? — Nul ne le sait. Vous me permettez donc de ne pas essayer de débrouiller les fils des informations extravagantes publiées par certains journaux. Ce sont des feuilletons à sensation : le vieux *Courrier de Lyon*, ce mélodrame où Siraudin, Moreau et Delacour cherchaient à passionner le public, avec une intrigue basée sur une erreur judiciaire, était une œuvre moins compliquée et moins machinée que les publications dont on fatigue actuellement la cervelle de plusieurs millions de lecteurs.

On commence par reconnaître que la liberté de la presse n'est pas un idéal sans danger et je ne puis m'empêcher de reproduire cette pensée de Napoléon I<sup>er</sup> : « Ah ! la liberté de la presse ! Démuselez vos journalistes de Paris et vous verrez un beau tapage ! Tous les Vadius se mêleront du gouvernement et les Caritides donneront leurs avis : au diable la pétaudière ! »

La pétaudière : voilà le mot juste. Au lieu d'attendre le résultat de l'enquête commencée, chacun s'évertue à crier et à manifester. La politique vient tout compliquer et chaque parti veut profiter du trouble présent.

Une manifestation patriotique a été faite sur la place Vendôme. On a déposé au pied de la colonne, une splendide couronne de lierre ornée d'une palme. Un large ruban tricolore traverse la couronne et l'inscription suivante se détache en lettres d'or :

« Honneur à l'Armée française »

C'était une pensée louable, et les agents de la police n'ont pas gêné les manifestants.

Nous n'avons qu'un regret, c'est que cette protestation contre ceux qui cherchent à déshonorer l'armée française n'ait pas été faite au nom de Paris tout entier. On l'a faite au nom d'un groupe de plébiscitaires : n'était-ce pas en diminuer l'importance ?

Les reporters, ces papillons du journalisme qui récoltent les nouvelles et rendent si intéressantes nos lectures rapides, ont eu le tort de faire converger presque tous leurs efforts sur un seul point. Il existe, dans la vie de Paris, mille faits à rédiger qui ne sont pas des « scandales ».

Pourquoi, par exemple, ne pas nous conduire un peu sous la coupole de l'Académie française. Jeudi prochain il y aura séance solennelle. On connaît déjà le discours que prononcera M. André Theuriet en prenant possession officielle du fauteuil d'Alexandre Dumas fils, ainsi que de la réponse que fera M. Paul Bourget au nouvel académicien. On sait que les deux morceaux seront particulièrement intéressants.

L'Académie française mérite, d'ailleurs, une bonne note. Elle travaille avec activité au dictionnaire. Elle vient d'établir, après une discussion qui n'a pas duré moins de deux heures, l'orthographe du mot « avec » !

Du mot « avec » au mot « azymite », le dernier de la lettre A, il n'y a pas loin. A l'Académie, on espère donc clore dans trois mois le premier volume du dictionnaire.

Mais cette grave besogne n'empêche pas un grand remue-ménage autour des fauteuils vacants du duc d'Aumale et de Meilhac. Comme toujours, il y a deux armées en présence : celle des ducs et celle des littérateurs. Comme toujours, les deux armées étant à peu près de même force, il faudra finir par des concessions mutuelles.

Les concurrents sont nombreux pour le fauteuil de Meilhac. On parle déjà de MM. Hervieu, Lavedan, Porto-Riche, Zola, Jean Aicard, etc. M. Jean Aicard n'a pour lui que MM. Sully Prudhomme et Loti, M. Hervieu que M. Bourget, M. Lavedan que M. Mézières. Quant à M. Porto-Riche, M. Pailleron le soutient vaguement. Nous ne parlerons pas de M. Zola. Il n'a aucune chance. Son dernier roman *Paris*, qui avait bien débuté et dont nous avons fait un peu précipitamment l'éloge d'après les premiers feuilletons, devient confus et ennuyeux. Ce sont des découpures de journaux mises assez lourdement en œuvre.

Les candidats ne sont pas moins nombreux pour le fauteuil du duc d'Aumale. On parle des candidatures de MM. Imbert de Saint-Amand, du Barail, Paul Deschanel, Ernest Daudet, prince de Joinville, M<sup>e</sup> Barbois, Zola (encore !), sans compter quelques outsiders. M. Imbert de Saint-Amand est très protégé par M. Emile Ollivier, son grand ami, et par M. Sardou à qui je l'ai présenté, il y a quelques années, et qui en fait le plus grand cas. M. Ernest Daudet est malheureusement le frère de l'auteur des *Rois en exil*, M<sup>e</sup> Barbois ne peut compter que sur MM. Hervé et Rousse, M. Paul Deschanel au fauteuil du duc ! et sa politique ! Le général du Barail a déclaré qu'il se retirait devant le prince de Joinville... qui se retire aussi.

Attendons-nous à un long ballottage.

réceptions. Ces billets sont distribués, par les soins de M. Pingard, chef du secrétariat de l'Institut, aux récipiendaires, aux académiciens, aux grands journaux et à certaines notabilités du monde parisien.

Un mois au moins avant les réceptions académiques commence la chasse aux billets d'entrée. Ce sont des petits carrés de carton vert, bleu et blanc, selon la place. Le nombre d'entrées est fort limité, car la grande salle de réception, où se prononcent les discours, sous la fameuse « Coupole Mazarine », est extrêmement petite.

Vos lecteurs, qui sont friands de toutes les actualités, me permettront de les initier ici aux mystères d'une réception académique. Là encore, il se joue une petite comédie qui n'est pas à dédaigner pour l'observateur impartial.

Dès qu'un académicien est élu, il commence à se préoccuper de son discours de réception, qui doit porter sur deux points principaux : 1<sup>o</sup> le remerciement d'avoir été élu ; 2<sup>o</sup> l'éloge de l'académicien qu'il a remplacé.

L'usage du discours de réception remonte à 1635, c'est-à-dire à la fondation même de l'Académie. Deux académiciens seulement en furent dispensés : Valentin Courart, à condition qu'il remplirait les fonctions de secrétaire-perpétuel, et le poète Saint-Amant, à condition qu'il se chargerait de tous les mots grotesques et comiques du fameux Dictionnaire de l'Académie.

Au dix-septième siècle, les discours étaient assez courts, ainsi qu'on peut en juger par ceux de Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine et La Bruyère, qui sont parvenus jusqu'à nous. C'est à partir de ce siècle qu'ils ont grandi, parce que les académiciens reçus y ont introduit diverses considérations de critique littéraire. Les anciens discours avaient environ 200 à 250 lignes d'impression in-18. Ceux d'aujourd'hui forment toujours une petite brochure in-8<sup>o</sup> d'au moins 20 pages.

Les académiciens consultent toujours la famille du défunt avant de rédiger son éloge. Une fois leurs renseignements pris, leur discours achevé, les académiciens soumettent leur travail à une commission d'examen composée de neuf académiciens. Cette commission, guidée par des considérations de convenances mondaines, présente des observations, s'il y a lieu, et obtient des modifications dans le texte du discours.

Une fois le discours approuvé, l'Académie fixe le jour de la réception. Le récipiendaire se préoccupe alors : 1<sup>o</sup> de l'achat de son costume d'académicien ; 2<sup>o</sup> du choix de deux parrains pris parmi les quarante.

L'uniforme académique se compose d'un habit noir à broderies de palmes vertes, d'un bicorne à plume noire, d'un gilet blanc, d'une épée à poignée de nacre. Le tout a été déterminé par le règlement de 1805, et coûte environ 850 francs.

Le jour de la réception, qui a lieu vers midi, le nouvel élu se présente, en uniforme, accompagné de ses deux parrains. Le directeur de l'Académie lui donne la parole, et il lit immédiatement son discours. On a le droit d'applaudir, et on en use largement. Après le discours du nouvel académicien, la parole est donnée à celui qu'on a chargé de le recevoir. Généralement ce nouveau discours est un éloge, mais il s'y mêle aussi quelques pointes vinaigrées de critique littéraire.

Pendant ce temps, un détachement de la garde républicaine est de faction autour du palais de l'Institut.

Le lendemain de sa réception, le nouvel académicien est ordinairement invité à dîner chez le président de la République, en compagnie du directeur et des deux parrains. Une semaine après, son discours paraît dans la vitrine des libraires. Enfin, après la fin de l'année courante, on le nomme ordinairement chancelier de l'Académie pour trois mois.

Il n'est pas hors de saison de résumer ici la carrière des deux récipiendaires

M. André Theuriet est né à Marly-le-Roy en 1833. Licencié en droit, il fut longtemps attaché au ministère des finances. Il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*. Ses principaux ouvrages sont *Jean Marie*, drame en vers, *le Chemin des bois*, poésies, et le roman : *La Maison des deux Barbeaux*.

M. Vandal, qui a succédé à Léon Say, a publié de nombreuses études historiques. C'est un écrivain élégant, mais inconnu du grand public.

Les musiciens russes de Préobrajensky vont nous quitter. Ils ont eu l'honneur d'être reçus à déjeuner par l'Ambassadeur de Russie à Paris, M. le baron de Mohrenheim. La fête a été très cordiale et l'allocution de M. de Mohrenheim a été fort applaudie. Aux côtés de l'Ambassadeur avaient pris place MM. le capitaine de Sèze, le lieutenant Etter, du régiment de Préobrajensky ; Friedmann, chef de musique ; MM. Edgard Etter et Michailewitch, ainsi que le haut personnel de l'ambassade.

Les chefs de musique des régiments en garnison à Paris ont offert un diner à M. Friedmann, et le directeur de l'Opéra-Comique a invité le chef et ses musiciens à une représentation pour laquelle il leur avait réservé quatre rangs de fauteuils. Le public leur a fait une ovation et a réclamé l'*Hymne Russe*, qui, à la demande des musiciens de Préobrajenski, a été suivi de la *Marseillaise*, au milieu d'applaudissements enthousiastes.

A l'issue de la soirée, un lunch réunissait au foyer les musiciens russes et les musiciens de l'orchestre de l'Opéra-Comique. M. Carvalho a porté la santé du Tsar, de l'Impératrice et de la Russie. M. Friedmann, chef de la musique de Préobrajenski, a répondu par un toast chaleureux à la France et à la population parisienne.

Une solennité plus touchante encore a été l'inauguration du plus bel hôpital de Paris et l'hommage rendu à M<sup>me</sup> Boucicaut, à la femme charitable qui en a permis la construction.

Dans une charmante allocution, le Préfet de la Seine a expliqué pourquoi il avait fallu dix ans avant de pouvoir ouvrir cet hôpital. M<sup>me</sup> Boucicaut a laissé 41 millions, dont 33 ont été répartis en legs divers. Vu le prix de la construction et la nécessité de conserver le capital indispensable à l'entretien de l'hôpital, on a dû laisser les intérêts se capitaliser pendant dix ans. On a eu ainsi les 4 millions exigés par l'achat du terrain et la construction, et un capital donnant un revenu de 234,000 francs pour l'entretien.

Le Président de la République a tenu à visiter toutes les salles.

Salle C, il voit un pauvre diable qui a l'air bien malade.

— Pourquoi êtes-vous ici ?

— J'ai été blessé.

— Comment ?

— Par des rôdeurs.

— Quelle est donc votre profession ?

— Je suis gardien de la paix.

M. Félix Faure, qu'un nombreux cortège suit, fait appeler M. Charles Blanc, préfet de police, et s'informe des circonstances dans lesquelles ce malheureux, qui s'appelle Lyautey, a été frappé. Il a été attaqué nuitamment par une bande. C'est un excellent sujet, qui a déjà une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe. M. Félix Faure en obtient pour lui une de 1<sup>re</sup> classe et, laissant Lyautey ravi, poursuit sa visite.

Les gens de lettres ont eu, eux aussi, une charmante fête : on a inauguré le nouvel hôtel du *Journal*, rue de Richelieu. On y a remarqué tout ce que Paris compte de notabilités.

Dans un brillant concert, d'excellents artistes ont été applaudis. Il faut citer, entre tous, la *Méditation* de Massenet et la *Valse* de Widor, accompagnées par les auteurs, le *Noël païen* de Massenet, chanté avec un charme exquis par M<sup>me</sup> Héglon, les *Airs Norvégiens*, interprétés par M<sup>lle</sup> Fredriksen, une étude dramatique de M. Tristan Bernard, *En cambriolant*, extrêmement spirituelle et amusante, les *Métodies*, chantées par cet artiste de génie qu'est M. Maurel, le *Jeune homme triste*, à-propos plein de verve de M. Jacques Redelsperger, un *Pas de trois*, réglé par M. Hansen et dansé par M<sup>lles</sup> Sandrini, Mante et Robin, M. Delsart et ses musiciens, etc. La fête n'a pris fin qu'au matin ; elle a obtenu un succès étourdissant.

Les habitués du littoral méditerranéen viennent d'apprendre une nouvelle qui les intéresse. M. Regnoul, inspecteur à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, est nommé inspecteur principal adjoint de la première section d'exploitation de la même Compagnie.

M. Regnoul, qui avait jusqu'ici continué à diriger la gare de Paris, est remplacé dans ce poste, où il s'est acquis tant de sympathies, par M. Pacreau, qui était inspecteur de la Compagnie à Marseille.

M. Regnoul était universellement connu et il avait acquis une réputation d'amabilité auprès de toutes les personnalités parisiennes qui s'adressaient à lui pour obtenir ces mille petites faveurs si importantes au moment d'un départ : wagon réservé, prolongation de billets, autorisation de prendre les rapides, etc., etc. C'était M. Regnoul et son légendaire chapeau haut de forme qu'on

apercevait sur le quai à tout déplacement officiel ; il connaissait tout Paris, gens de presse et d'académie, généraux et cabotins, trouvant le moyen d'allier les exigences de ses devoirs professionnels avec une proverbiale amabilité.

C'était lui qui avait inventé les compartiments sur lesquels il faisait placer des pancartes portant les mots magiques : *wagon réservé*. Il y installait, par faveur spéciale, huit voyageurs par compartiment. Nous recommandons l'invention à son successeur. Beaucoup de gens étaient très fiers de voyager ainsi dans des wagons réservés, mais encombrés. Faute de mieux, M. Regnoul leur accordait une satisfaction d'amour-propre.

DANGEAU.

## VARIÉTÉS

M. Edmond Neukomm, l'écrivain distingué qui fait autorité en matière musicale, publie dans le *Ménestrel* une curieuse étude que nous lui empruntons.

### Le Berceau des Trouvères

C'est Cambrai qu'on appelle de ce nom.

Nos lecteurs n'attendent pas que nous ressuscitions l'irritante querelle des *Trouvères* et des *Troubadours*. Le *Ménestrel*, qui couve d'un cœur impartial le Nord et le Sud, a place pour les deux. Et, s'il commence par ceux d'en haut, c'est que l'implacable logique des choses veut qu'on descende d'abord et qu'on remonte ensuite.

Aussi bien, *trouveur*, *trouvère*, *trouvadour*, *troubadour* ne sont qu'une seule est même épithète ; sans compter que les *jongleurs* du Nord ont aussi bien chanté en leur langue, franche et nette, d'oïl (qui signifie *oui*) les beautés, les grâces, l'amour et la valeur, que leurs collègues du Midi. Le *roman*, que parlaient les trouvères du Cambrésis, de la Picardie et de l'Artois servait merveilleusement à donner à leurs *flabels* un caractère de naïveté charmante. Ils s'en allaient de château en château, d'Esne à Arleux, d'Oisy à Elincourt et à Crève-cœur, chantant en s'accompagnant sur la vielle, aussi nommée chiffonnie, dont on a fait symphonie, dans l'*maison*, pièce intermédiaire entre le fournil et la salle (le salon), leurs *chansons de geste*, leurs *plais* sous l'*ormel*, sortes de controverses d'amour, leurs couplets satiriques, leurs pastourelles galantes, qu'ils entremêlaient de pièces légères ou héroïques montrant le chevalier triomphant, le Sarrasin mordant la poussière et la châtelaine, toujours éplorée, sondant l'horizon du haut de sa tour.

Les *cours d'amour* existaient donc aussi bien dans le Nord que dans le Midi, et les trouvères se montraient même plus éclectiques que leurs confrères en langue d'oc, lesquels ne célébraient que les yeux noirs et les cheveux noirs, tandis qu'ils chantaient, aussi indifféremment et galamment, les beautés blondes et les beautés brunes, bien que celles-ci fussent l'exception en pays flamand, témoin ce couplet d'une chanson qui se débite encore dans la contrée :

De Saint-Quentin à Cambrai  
Chevalchoie l'autre jour ;  
Lais un buisson esgairdai  
Touze un' vi (*une fille*) de bel atour  
Frexe comme rose en mai.  
De cuer gai,  
Chantant la trouvai  
Ceste chansonete :  
« En non de Deu j'ai bel amin (*ami*)  
Coint (*agréable*) et joli  
Tant soi-je brunete (*quoique je sois brune*) ».

Donc Cambrai fut le berceau des chanteurs de *gaie science* qui jetèrent une note ensoleillée dans les sombres XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Dans ses *Trouvères du nord de la France*, parus en 1836, Dinaux n'en cite pas moins de vingt, originaires ou tributaires du Cambrésis, la fleur du panier évidemment.

C'est d'abord au XII<sup>e</sup> siècle, Canelain de Cambrai, le véritable père des trouvères cambrésiens, auteur d'une *chanson de geste* modèle du genre *li Roman de Garin le Loherain*. Puis vient, un peu avant 1300, Hugues de Cambrai, poète satirique, patriote ardent, auquel la présence de l'Anglais en France inspira un fabliau, *La male honte*, violente raillerie contre le roi Henri III. Mais l'honneur de ce douzième siècle, au point de vue musical, revient au sire Hugues d'Oisy, grand baron cambrésien, qui ne dédaigna point de mêler sa voix à celles des plus humbles trouvères de la contrée.

Son chef-d'œuvre est un petit poème, *Li Tornois des*

*Dames*, qui lui fut inspiré par une très véridique passe d'armes dont le château de Lagny, sur la Marne, fut le théâtre, et à laquelle prirent part de grandes dames, désireuses de se rendre compte par elles-mêmes des émotions par lesquelles passaient les galants chevaliers qui rompaient des lances en leur faveur.

Ce tournoi d'un nouveau genre avait obtenu grand succès dans les milieux chevaleresques, encore que la malignité publique s'en fût emparée, pour la plus grande joie des maris de ces belles dames, à commencer par Hugues d'Oisy, dont la femme avait eu cependant les honneurs de la journée. Son poème est satirique, mais aussi plein d'intérêt ; il en dit, comme l'a fait remarquer Dinaux, plus sur les usages de la haute noblesse du temps que les plus gros livres.

*Li Tornois des Dames* a été reproduit dans les *Trouvères du Nord* d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (man. 7.222, fol. 51), qui en donne aussi la musique, ce qui est rare, car on ne trouve dans ces sortes de pièces que l'indication d'un *air connu*, — qu'on ne connaît pas, — comme : « sur l'air *Loans amors désirés de joye*, — ou *Tu mi désirs*, — ou *l'Unicorne* ». Le plus souvent la chanson est précédée de lignes de musique vierges de toutes notes, ce qui n'est vraiment pas suffisant.

Au treizième siècle le chant destrouvères s'est agrandi, s'est épanoui. Avec Adam de la Halle, ou plus vraisemblablement de *le Helle*, il atteint sa forme primitive. Ce sont des petits drames naïfs, souvent écrits à trois parties, *superius*, *tenor* et *bassus*, pleins d'action, semés de détails agréables et terminés par un dénouement inattendu.

(A Suivre)

## FAITS DIVERS

Voici, d'après le *Velo*, l'état de prospérité des diverses associations de tourisme :

En tête vient le Touring-Club de France, avec plus de 60,000 adhérents.

Viennent après : le Cyclist's Touring Club Anglais avec 25,000 membres ; l'Allgemeine Radfahrer Union, avec 15,000 membres ; le Touring-Club belge, avec 12,000 membres et le Touring-Club italien, avec 11,300 membres.

Quant au Nouveau Monde, il ne possède pas de Touring-Club. En revanche, l'Amérique compte une Union sportive, la « League of American Wheelmen », dont le nombre des sociétaires vient de doubler le cap des cent mille.

Les recherches les plus minutieuses sont passées dans nos mœurs, et la chambre à coucher de la plupart de nos mondaines révèle ce souci de transformer, par une application ingénieuse, tous les objets usuels en ornements. Nous ne parlons pas ici des personnes ayant un hôtel à elles où les cabinets de toilette ne sont que l'annexe des salles de bains, des chambres tout en glaces où l'on s'habille, des boudoirs, etc., etc. Elles sont l'exception.

Mais de la généralité des femmes, dont l'intérieur élégant est d'autant plus restreint que la famille est plus nombreuse, et où la chambre à coucher compose à peu près tout le « home » intime. L'armoire à glace démodée a cédé la place à la psyché de nos grand'mères, et la table à poudrer des aieules d'antan, qui contient tous les petits secrets de la toilette sous une apparence de bureau à écrire, a remplacé la toilette à coiffer, enveloppée de mousseline et de dentelles.

C'est la psyché que l'on garnit à présent. En voici une de l'époque empire, dont l'arrangement est tout à fait ingénieux et élégant.

Une grande écharpe de gaze d'Orient, brodée d'argent, très transparente et très souple, d'un bleu céleste, est jetée en draperie sur le haut de la glace retombant à droite. A gauche sont étagés, accrochés par de longs rubans, une grande pelotte à épingles, un vide-poche fait de la coiffure d'or des femmes de Tunis, un grand sac à parfilage en soie ancienne, contenant tout le déshabillé de la nuit, et enfin le carton à manchon recouvert de soie pailletée avec gravures dans le goût Louis XVI. Ce groupement d'objets usuels produit un effet ornemental tout à fait charmant. On peut en varier l'arrangement selon les goûts et les habitudes de chacun.

Voici le centenaire de saint Ambroise, évêque de Milan, le réformateur du chant de l'Eglise latine, auquel, par ce fait, on a donné le nom de chant ambrosien. Saint Ambroise est mort en l'an 397. C'est donc son seizième centenaire qu'on s'apprete à célébrer à Milan aujourd'hui 7 décembre. A cette occasion, un grand congrès de chant liturgique et de musique religieuse sera tenu avec l'approbation du pape Léon XIII, congrès où seront agitées toutes les questions relatives à la musique d'église et qui est divisé en trois sections : la première, du *plain-chant* ; la deuxième, du *chant figuré* ; la troisième, de l'*Orgue*. C'est dans l'élégante et monumentale église de Saint-Paul que les congressistes se réuniront. Ils y assisteront à des exécutions modèles de plain-chant et de musique choisie.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, le Domaine Privé de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE DE MONACO, a acquis de : 1<sup>o</sup> Monsieur François-Edmond-Eugène BLANC, propriétaire, député, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, avenue des Champs-Élysées, n<sup>o</sup> 68 ; et 2<sup>o</sup> monsieur Constantin-Vincent-Marie Prince RADZIWILL, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, Princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble à Paris, place d'Iéna, n<sup>o</sup> 5, un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit Carnier Inférieur, d'une superficie de seize cent mètres carrés soixante-dix décimètres environ, porté au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 299 section D, tenant du nord à la place de l'église Saint-Charles, du sud-est et du sud-ouest à une avenue non encore dénommée, et du nord-ouest au chemin frontière, moyennant le prix principal de cent mille francs et il a été fait élection de domicile en l'étude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, soussigné.

Une expédition dudit contrat a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le treize novembre suivant (1897), volume 62 n<sup>o</sup> 7, et déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le sept décembre même année.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait, L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

### EXTRAIT

de la Société *The Grand Hotel Monte Carlo limited*

I. — Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le 21 août 1897, enregistré, il a été mis au rang des minutes dudit notaire les pièces contenant les Statuts de la Société anglaise *The Grand Hotel Monte Carlo limited*, Société par actions, au capital de un million sept cent cinquante mille francs, divisé en soixante-dix mille actions de vingt-cinq francs chacune, dont le siège est à Londres, New Broad Street, n<sup>o</sup> 35, ayant pour objet particulier l'achat et l'exploitation de l'hôtel, situé à Monte Carlo, dans la Principauté de Monaco, connu sous le nom de *Grand Hôtel*, avec toutes ses dépendances, et pour objet général l'acquisition, la création et l'exploitation d'hôtels, restaurants et autres établissements de toute nature, ainsi que toutes autres opérations dans n'importe quelle partie du monde.

La Société est administrée par un Conseil composé de trois administrateurs au moins et de cinq au plus.

Messieurs Henri NOËL et Melchior PATTARD sont nommés co-administrateurs-gérants primitifs pendant neuf ans, à dater de la constitution de la Société.

La durée de la Société n'est pas indiquée.

II. — Aux termes d'un autre acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le 27 septembre 1897, enregistré, il a été déposé au rang de ses minutes les pièces relatives à la souscription du capital et aux versements effectués.

III. — Par un troisième acte reçu par ledit M<sup>e</sup> VALENTIN, le 29 octobre 1897, enregistré, il a été mis au rang de ses minutes un extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite Société, tenue à Londres le 18 octobre 1897, apportant diverses modifications aux Statuts et décidant notamment que les assemblées générales ayant pour objet d'expédier des affaires dans la Principauté de Monaco seront tenues dans la Principauté, et que toutes contestations qui pourraient s'élever dans la conduite des affaires de la Société dans la Principauté de Monaco seront soumises à la juridiction du Tribunal de ladite Principauté.

Ces trois dépôts ont été faits pour que les pièces déposées pour minutes acquièrent l'authenticité dans la Principauté de Monaco.

IV. — Enfin, un quatrième acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, le 27 novembre dernier, constate le dépôt au rang de ses minutes d'une ampliation d'un arrêté de Son Excellence Monsieur le Gouverneur Général de la Principauté, en date du 12 du même mois de novembre, autorisant la Société en question, sous diverses charges énoncées audit arrêté, à étendre ses opérations dans la Principauté de Monaco, en tant qu'il s'agit de la vente ou de location de l'immeuble, de l'acquisition et de l'exploitation du fonds d'hôtel-restaurant dit *Grand-Hôtel*, à Monte Carlo.

V. — Une expédition de chacun des actes sus-énoncés et des pièces y annexées ont été déposées au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 27 novembre 1897.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier  
 Successeur de M<sup>e</sup> BERTRAND  
 7, rue du Milieu, 7, Monaco

**VENTE APRÈS FAILLITE**

Le samedi onze décembre courant, à neuf heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans un magasin sis jardin de Millo, maison Doda, à la Condamine, il sera procédé à la vente du matériel et des marchandises dépendant de la faillite du sieur CAMPORA, tels que : comptoir, tables, chaises, échelles, étagères, pompe pour le vin avec ses accessoires, vin ordinaire en fûts et en bouteilles, sirops, cognac, rhum, Chianti, Barbera, liqueurs diverses, charreton à bras, fûts, bonbonnes et bouteilles vides, etc., etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le Juge-Commissaire de ladite faillite, en date du 27 novembre 1897, enregistré.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Par jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté a déclaré en état de faillite la dame Louise PORCU, épouse FAUTRIER, boulangère et épicière, demeurant à Monaco, boulevard Charles III, n° 16, et a fixé provisoirement l'ouverture de cette faillite au 29 novembre dernier.

M. le Ch<sup>er</sup> MESSIÉ, Juge audit Tribunal, a été nommé Commissaire et M. Auguste Croco, Syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 3 décembre 1897.

Lc Greffier en Chef,  
 RAYBAUDI.

**AVIS**

Par acte sous seing privé en date du quinze octobre courant, enregistré, il résulte que le magasin de marchand tailleur, connu et exercé sous le nom de **Joseph DELFINO**, successeur de Pacchiaudi, sis à Monaco, Condamine, avenue de la Gare, est de propriété exclusive, de **Etienne DELFINO**, soussigné :

Par conséquent, le public est prévenu qu'aucun acte de commerce, soit de vente, encaissement achat, cession ou autre ne comportera validité s'il ne sera pas revêtu de la signature du soussigné **Etienne DELFINO**.

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le **Mardi onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

**ORDRE DU JOUR :**

- Modifications au Cahier des Charges.
- Prorogation de la durée de la Société.
- Autorisation d'emprunt.
- Allocation de jetons de présence aux Actionnaires membres de l'Assemblée Générale.
- Modifications aux Statuts et notamment aux articles deux, trois, six, neuf, quatorze, vingt-deux, trente-cinq, cinquante-cinq et cinquante-sept.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 28 novembre au 5 décembre 1897

NEWCASTLE, vap. <i>Achilles</i> , angl. c. Digman	houille.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	sable.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
SAN REMO, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	sur lest.

Départs du 28 novembre au 5 décembre

CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet	sur lest.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
MENTON, br.-goël. <i>Charles-René</i> , fr., c. Rostan,	vin.

**A VENDRE** d'occasion et dans des conditions avantageuses.  
**ORGUE D'ALEXANDRE**, à deux claviers et pédalier.

Chez M. LARROQUE, villa *Hélène*, boulevard des Moulins, à Monte Carlo, de 10 heures à midi.

**HOUSE AGENT**  
 Agence de Location (Villas)

**VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS**

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**LEÇONS ET COURS**  
 POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur  
 Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

M. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI  
 BOUQUET MONTE CARLO  
 EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE  
**FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**GÈNES**

**CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES**

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D<sup>r</sup> L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES  
 QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 2 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
<i>Livret-Chaix continental</i> (mensuel) :	
1 <sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 <sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i> (mensuel) avec carte.....	» 40
<i>Livret-Chaix de Voyages circulaires</i> de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie</i> (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
<i>Livret spécial des environs de Paris</i> (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
<i>Livret de la banlieue</i> avec carte... Ouest.....	» 10
<i>Livret de la banlieue</i> avec carte... Est.....	» 10
<i>Livret des Rues de Paris</i> (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1897

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Nov. Déc.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
29	744. »	741.1	739.7	744.1	745. »	12. »	13.8	14. »	11.1	10.5	71	S O violent	Beau
30	752. »	753.1	754. »	755.2	756.1	11.6	14. »	14. »	12.2	11. »	78	S O fort	Beau
1	756. »	755.8	754. »	751.9	751.7	10.5	11.8	12. »	11. »	10.5	79	S O faible	Beau
2	752.2	752.9	751.9	751. »	750. »	10.2	13.1	12. »	11.2	11.7	80	id	Couvert
3	747.8	749.1	750. »	751. »	751.8	8. »	11.1	9.8	10. »	10.2	83	S E faible	Couvert, pluie
4	752. »	751.7	750. »	748.9	748.1	9.9	11.8	12.3	10.9	10.8	79	S O faible	id.
5	745. »	747. »	746.3	747. »	748.0	13.5	13. »	14.2	14. »	14.2	87	S E fort	id.

  

DATES	29	30	1	2	3	4	5
TEMPÉRATURES	15.2	14.3	12. »	13.1	11.1	12. »	15.1
EXTRÊMES	10.2	10.2	9.8	9.9	8. »	9.1	10.2

Pluie tombée : 37<sup>mm</sup>, 2